

L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise.

Sud éducation



Le journal des syndicats et de la fédération **Sud** éducation
numéro 73 - septembre / octobre 2017
www.sudeducation.org



Public-Privé :
Tout-es en lutte !

Union
syndicale
Solidaires

Dominique, notre amie, notre camarade, militante et impliquée dans notre syndicat Sud éducation Vaucluse, Solidaires.

Dominique a rejoint les activistes lors des grandes grèves du printemps 2003. Elle a ensuite adhéré et milité au sein du syndicat à partir de 2006, avec le Congrès fédéral de Clermont-Ferrand. Passionnée par les questions de fonctionnement de l'Éducation nationale, elle a contribué à l'élaboration et à l'évolution de nos textes « *Quelle école voulons-nous ?* »

Pendant plusieurs années, nous avons travaillé ensemble pour éditer des journaux spécifiques aux écoles maternelles et élémentaires. Nous avons aussi fait de nombreuses tournées dans ces écoles pour rencontrer les collègues.

Lors des élections professionnelles, Dominique était toujours en tête de liste pour le premier degré. Continuellement préoccupée du bien être éducatif et social des enfants, elle a repris des études pour devenir psychologue scolaire et ainsi pouvoir aider les élèves les plus en souffrance.

Domi savait d'abord écouter les autres. En assemblée générale, ou au conseil fédéral, elle se taisait... puis se levait. Elle n'avait jamais besoin de micro pour faire entendre sa belle voix. Elle s'emportait parce qu'on avait encore oublié l'essentiel - les élèves et leurs difficultés. Domi était toujours au combat pour lutter contre les inégalités scolaires et sociales reproduites par l'école. Par exemple, nous, on râlait contre le nouveau calendrier des vacances scolaires... qui allait raccourcir nos grandes vacances. Elle rappelait combien d'enfants n'ont pas droit aux vacances et, faute d'accompagnement, ont perdu à chaque rentrée les acquis laborieusement acquis à la fin de l'année scolaire passée. Par son attention aux autres, elle nous détournait de nos certitudes.

Nous rendons ici hommage à **Dominique Grandjean**, notre camarade, décédée soudainement.

éducation **Sud**

Fédération des syndicats
Sud éducation :
17, boulevard de la
Libération
93200 Saint-Denis
Téléphone : 01-42-43-90-09
Fax : 09-85-94-77-60
e-mail : fede@sudeducation.org

Union
syndicale
Solidaires

Joignez / rejoignez-nous



Public-Privé : Tout-es en lutte !

Prenez contact avec
votre syndicat local
ou avec la fédération
sur notre site :
www.sudeducation.org

Encart jeté en aléatoire
pour certains destinataires
Journal trimestriel réalisé par
la fédération des syndicats

Sud éducation
Numéro de CPPAP
0418 S 06443
délivré le 04/12/08
jusqu'au 30/04/18
Prix > 1,5 €

Abonnement > 10 €
Directeur de la publication :
A. Champeau
Imprimerie :
Rotographie, Montreuil
Dépôt légal en cours

Trop c'est trop ! La coupe est pleine ! L'état d'urgence est prolongé ! Ultime étape, avant de le rendre permanent. Transposer dans le droit commun les restrictions des libertés publiques sera bien utile pour interdire d'éventuels rassemblements et manifestations. La loi Travail 2, encore plus destructrice des droits sociaux que la première, est imposée par ordonnances, en plein été, dans le but d'éviter débat démocratique, conflits syndicaux et sociaux. Le Medef, toujours insatisfait, pousse déjà à aller encore plus loin. Une réforme des retraites par points s'annonce. Un de ses objectifs est de modifier le système par des mécanismes automatiques. Là aussi, dans l'espoir de parvenir à court-circuiter tout débat et tout conflit, la réforme est « vendue » comme une modernisation nécessaire.

L'austérité vise à nouveau le secteur public avec le gel des salaires des fonctionnaires, le gel des postes et le retour de la journée de carence. 120 000 suppressions d'emplois (50 000 dans le versant État et 70 000 dans le versant territorial), 60 milliards de baisse des dépenses publiques. Par ces nouvelles coupes dans des services publics, déjà exsangues, les derniers remparts contre les inégalités sont définitivement menacés. La réforme fiscale, aussi, est en chantier mais ce seront toujours les mêmes qui devront se priver !

La même logique opère dans l'éducation nationale : régionalisation de l'enseignement professionnel, rythmes scolaires confiés aux mairies, autonomie des établissements accrue dans le secondaire pour le budget et l'offre de formation, recrutement des ensei-

gnant-es par les chef-fes d'établissement... Leur projet d'école est d'accentuer le tri social, avec une école réduite au « lire-écrire-compter » pour les pauvres et la multiplication des processus de sélection.

« *Les français détestent les réformes !* » Ils ne les comprennent pas. Il faut leur parler de « *transformation* » (E. Macron).

NON ! La casse du droit du travail, la casse de la protection sociale, la casse des services publics et toujours plus d'inégalités ! Pour nous, c'est toujours : « *NON !* »

Face à ce projet de société et d'école de plus en plus inégalitaire, générant des situations d'injustice criante, seule la lutte est légitime ! C'est la seule réaction possible. Que celles et ceux qui hésitent..., ne savent pas si..., ont peur de..., prennent le temps de lire dans ce journal les témoignages de luttes exemplaires. À Raon l'Étape ou à Aubervilliers, comme à la Réunion, syndiquées et non syndiquées, titulaires et non titulaires, enseignant-es et agent-es avec les parents ont réussi à se mobiliser ensemble. Pour elles et eux, le seul argument valable est que la lutte demeure la seule issue. Cette évidence de la nécessité de la lutte sociale, au-delà de tout corporatisme, unit celles et ceux qui n'ont plus rien à perdre. Elle devient alors une certitude.

Contre la mise en concurrence voulue par le libéralisme, on peut lutter qu'ensemble, solidairement. Alors, pour combattre la destruction de nos droits et de nos libertés, amplifions la mobilisation. Rejoignons avec l'Union syndicale Solidaires les initiatives qui se multiplient un peu partout.

COLLÈGE

- p.4 Menace sur les petits collèves**

CP

- p.5 CP à 12, pour 100% de réussite... mais laquelle ?**

LUTTE

- p.6 La lutte, c'est classe !**

CONDITIONS DE TRAVAIL

- p.9 Attention danger : mauvais stockage des produits et déchets chimiques**

QUELLE ÉCOLE ?

- p.10 Pour une école ouverte à tout-es les élèves**

LUTTE

- p.12 La grève des agent-es du 93**

CULTURE

- p.13 Vu cet été, au off du festival d'Avignon**

SÉCURITAIRE

- p.14 L'état d'urgence permanent nous vise tout-es**

INTERPRO

- p.15 Construire la mobilisation**

Menace sur les petits collèges : petit POISON deviendra grand !

COLLÈGE

Insidieusement mais implacablement, la fermeture des petites écoles et des petits collèges se poursuit dans chaque département : la Charente n'échappe pas à la règle. Quatre collèges du Nord Charente sont menacés : leur grande faute ? Moins de 200 élèves !

Si cette année encore, le danger a été repoussé, c'est grâce à la mobilisation des parents d'élèves, des élus locaux et de la population des communes concernées. Notre syndicat (ainsi que la FSU et FO) a soutenu leurs actions sur le terrain mais aussi en dénonçant les « arguments » de la DSDEN¹. Main dans la main, l'Éducation nationale et le Conseil départemental ont décidé de repenser l'offre scolaire sur les territoires les plus fragiles, dans les villes comme dans les campagnes, lorsqu'un établissement s'est progressivement vidé de sa population d'élèves attendu-es².

Comment préparer l'intox ?

Signé en 2016 par les collectivités territoriales et l'Éducation nationale pour le réaménagement du territoire, le protocole « Ruralité » repense l'offre scolaire en milieu rural. Or à cette volonté affichée de regrouper plus d'élèves dans des collèges plus importants, s'opposent les besoins de proximité du service public d'une population qui est laissée pour compte.

L'argument-clé se prétend pédagogique : Mme Pechevis, conseillère départementale, dans un numéro de *Charente Mag* du printemps 2017, annonce « la redéfinition d'un maillage territorial des collèges afin d'apporter **tous les moyens de réussite pédagogique et de développement culturel** aux collégiens ». Les reproches entendus en CTSD³ ou en CDEN⁴ sont sans appel : manque d'émulation et de dynamisme dans les structures à trop faible effectif, manque de mixité sociale et déficit d'attractivité pour les enseignant-es...

Domage... !!!

En avril 2017, le magazine *L'Étudiant* publie une étude sur trois ans des résultats au DNB des collèges de Charente : les quatre collèges du Nord Charente se classent 3e, 7e, 14e et 22e parmi les 39 collèges publics surpassant ainsi plusieurs établissements de centre-ville et laminant au passage l'argument du manque de mixité sociale !

Dans un autre petit établissement du secteur, le pourcentage très élevé des élèves s'adonnant au sport scolaire via l'UNSS est exemplaire et ce collège se voit attribuer une récompense par le Conseil départemental pour ses bons résultats sportifs, son taux élevé de participation, notamment des filles !

Alors non, les petits collèges ne sont pas à la traîne et si on souhaite réellement la réussite des élèves, il faut maintenir l'existence des petites structures, rurales ou urbaines !

Notre lutte, nos valeurs !

Un service public d'enseignement partout, de qualité et pour toutes et tous !

Qu'importe la logique comptable de l'Éducation nationale ! Nous le répétons, l'éducation n'est pas une marchandise et nous refusons que l'élève des champs ait à se lever plus tôt que l'élève des villes pour faire chaque matin un long trajet en bus parce qu'une école ou un collège près de chez lui-elle coûterait (trop) cher.

Battons-nous aussi pour que les enseignant-es des établissements ruraux bénéficient de conditions acceptables avec des services partagés, allégés et limités à deux collèges.

Des écoles, un collège, c'est aussi garantir la survie d'un village : parce que l'établissement génère des emplois d'agent-es, d'assistant-es d'éducation, de personnel administratif, parce que l'existence du service public d'éducation est déterminant dans le choix des familles à s'installer dans telle commune plutôt que dans telle autre, parce qu'une population qui s'implante accroît le dynamisme économique !

Défendre l'école publique, où qu'elle soit, est le devoir de toutes et tous : chaque année, sous couvert de « projections d'effectifs », la DSDEN fragilise l'avenir d'une école ou d'un collège en faisant planer une menace de fermeture, contribuant ainsi à banaliser voire à normaliser cette attaque inacceptable contre le droit à l'éducation. Non seulement, c'est laisser le champ libre aux établissements privés sous contrat ou hors contrat (les locaux d'une école publique de Charente qui a été fermée ont été loués à une école Montessori) mais c'est aussi amplifier le vote d'extrême droite selon l'équation « absence de service public + sentiment d'abandon = vote FN ».

Aujourd'hui, en détricotant un maillage qui historiquement avait fait ses preuves, la République recule sur les territoires les plus fragiles, lesquels restent en marge du développement national.

Sud éducation Charente

¹ Direction départementale des services de l'éducation nationale

² À noter que fermer quelques écoles rurales aide bien à vider le collège de secteur... NDLR

³ Comité technique spécial départemental

⁴ Conseil départemental de l'Éducation nationale

CP à 12, pour 100% de réussite... mais laquelle ?

COURS PRÉPARATOIRE

À chaque nouveau chef-des-tas (sic) et gouvernement (re-sic), son lot d'annonces « coup de poings » pour l'Éducation.

Le tandem en roues libres, Macron/Blanquer, ne déroge pas à la règle et assène le fameux CP à 12 élèves : ni 11, ni 13, sinon ça ne marche pas... L'objectif ? 100% de réussite. Mais de réussite à quoi ? Zut, il semble que Blanquer/Macron aient oublié d'y réfléchir. Développer l'esprit critique, à n'en pas douter... la capacité à questionner le monde, éveiller la curiosité, mettre en question les rapports de domination dans la société, mais on s'égare. La priorité, c'est Lire, Écrire, Compter : les fondamentaux. Pour avoir un bon boulot plus tard ; en tous cas, un boulot, c'est déjà pas si mal.

Et puis comment fait-on pour évaluer l'esprit critique, la curiosité ou la réflexion ? Ce qu'on veut, ce sont des résultats QUAN-TI-(fiabiles ?) : sinon, comment affirmer avoir atteint 100% ?

On peut donc compter sur notre nouveau ministre pour pondre de jolies évaluations nationales (c'est le spécialiste !), avec plein d'items notés 0 ou 1 (statistiquo-compatibles), le tout avec « procto-cole » et « chrono-maître », fichées numériquement bien entendu : évaluer est plus important qu'apprendre, c'est plus utile pour trier.

Avec quels moyens et quelles méthodes ?

L'hypocrisie de ces annonces électoralistes pourraient faire sourire si les effets qui s'annoncent ne posaient pas deux problèmes majeurs.

• **Concernant les effectifs, d'abord :** comment ne pas se réjouir de classes à 12 élèves, quand nombre de pédagogues et militant-es syndicaux-ales revendiquent cette baisse des effectifs par classe, alors même que les gou-

vernantes qui se succèdent (Blanquer compris, pour qui « la création de postes pose plus de problèmes qu'elle n'en résout ») martèlent que la réussite (encore faudrait-il s'entendre sur son sens) n'a rien à voir avec cette question ? Interrogeons-nous, quand même, sur l'évidente inadéquation des moyens envisagés pour tenir ces objectifs : comment 5000 créations de postes en 5 ans pourraient-elles suffire à mettre en place et pérenniser ce dispositif ?

D'une annonce cosmétique ne peuvent découler que les éternels bricolages dont l'Éducation nationale a le secret : la suppression, ou « l'inflexion » selon la novlangue, du dispositif plus de maîtres-ses que de classes ; fin des aides du RASED à ces classes privilégiées ; limitation de la réforme au CP puis au CE1 : quel excès de confiance pour estimer régler ainsi tous les problèmes sans n'avoir jamais expérimenté ce dispositif ! Limitation aussi à l'Éducation prioritaire, mais combien d'établissements en sont sortis sous Hollande ? Combien devraient en bénéficier ? **Le souci d'économies dicte comme toujours les « choix ».**

• **Le second problème majeur est l'autoritarisme flagrant** envisagé par Blanquer pour mettre en place cette réforme. Uniformisation et contrôle sont les leviers clairement choisis par le ministre pour atteindre l'objectif annoncé. Pas de méthode de lecture unique (pour l'instant ; rappelons que Blanquer est un défenseur acharné de la méthode syllabique), mais une vérification de celles employées l'année prochaine, avec un droit de regard des inspections sur les choix des équipes pour le CP. Nul doute qu'il sera de plus en plus difficile de s'éloigner de la norme établie par le mi-

nistère. Quel accueil, par exemple, pour des enseignant-es en pédagogies alternatives ? Uniformisation également du carcan classe/niveau : le multi-âges est désormais proscrit. Le tout sous haute surveillance des équipes de circonscription. La liberté pédagogique est en danger !

Changer l'école ?

Encore une mesure marketing donc, pour faire semblant de changer une école reproductrice d'inégalités qui convient en réalité parfaitement à nos dirigeant-es. Nous affirmons au contraire qu'il est hypocrite de prétendre changer l'école par le seul levier des effectifs, sans s'occuper de carte scolaire, de pédagogie (pas en uniformisant et fliquant les pratiques), de rythmes scolaires, de la formation des enseignant-es, de leur rémunération, de leurs conditions de travail... Bien loin du projet de Blanquer et Macron.

Et quand ils prétendent concentrer la réforme sur le CP parce que « c'est le moment où on va entrer dans la lecture, l'écriture, le calcul et donc où on prend un bon départ dans la vie sur le plan des connaissances », répondons-leur avec l'Association française pour la Lecture qu'« à 2 ans, l'apprentissage de la lecture continue », ou encore que « l'apprentissage de la lecture [n'est] jamais trop tard, jamais fini ». Il se prépare avant le CP et se prolonge bien après.

**Sud éducation
Hauts-de-Seine**

La lutte, c'est classe !

LUTTE

Pour ce 1er journal de l'année, Sud éducation Lorraine donne la parole aux grévistes de Raon l'Étape...

Étienne

Et comme nous étions 100% de grévistes parmi les enseignant-es du collège, autant dire tout de suite que 3 pages ne suffiront pas pour que Christelle, Magalie, Nathalie, Caroline, Henri, Pascal, Nicolas, Marie-Claude, Jérôme, Thierry, Sylvie, Élodie, Émilie, Fred, Philippe, Marie, Audrey, Alex, Amélie, Muriel, Nicolas, Lucie, Guillaume, Catherine, Adeline, Pascaline, Emmanuelle, Gilles, Sophie, Michael, Sabrina, Corinne, Catherine, Christophe, Sébastien, J-B... s'expriment tout-es.

Comme l'annonçaient nos banderoles devant la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Vosges, le 16 mars, « PASTEUR A LA RAGE !! » Et, comme vous le lirez dans ce journal, nous avons tout lieu d'être enragé-es face à une institution qui nous méprise et une administration qui nous balade. Mais vous lirez aussi que grâce à une volonté collective sans faille, cette rage s'est muée en une énergie féroce qui nous a permis contre toute attente de sauver les postes de nos deux collègues et camarades.

Afin de populariser ces élans de solidarité, la force des grèves, les vertus de l'auto-organisation, la puissance d'un syndicalisme de lutte et les espoirs que suscitent ses victoires, Sud éducation Lorraine a choisi de donner la parole aux personnels qui luttent, comme ici, contre des fermetures de postes, ou comme ailleurs, pour des modèles alternatifs et émancipateurs d'édu-

cation et d'organisation, et ça commence un vendredi après-midi...

Cool, le week-end ! ... Fred

C'est vendredi (le 17 mars). Cool, le week-end !

Comme souvent, je commence par le boulot en préparant une partie de la semaine à venir, pour profiter ensuite du week-end... jusqu'à cette notification dans mon navigateur : « **Vous avez 1 message** ».

20h43. Sujet du message : « URGENT ! Suppression du poste de Lettres Classiques au collègue ! ». Je lis... Je relis.... Le ventre se contracte... Les dents se serrent... Mais qu'est-ce que c'est ce truc ? Le message contient un autre message : celui de la collègue, sur le poste de Lettres classiques en question, qui, à son tour, joint le courrier de la Rectrice, reçu ce même vendredi soir. Bref, une imbrication de messages pour faire passer l'information originale sans trop de filtres. Des remarques purement techniques indiquant à la collègue comment faire ses vœux de mutation, car visiblement elle devra participer au mouvement, vu que lundi (dans 2 jours seulement !), la Rectrice « envisage de prononcer une fermeture de [son] poste pour la rentrée 2017. » (sic !). Nous sommes le vendredi 17 mars et le mouvement est déjà ouvert... Soyons clair-es : pour qui que ce soit, cette annonce brute, directe et soudaine est inacceptable. Mais là, comme on dit chez nous, c'est « enco' pis' » !

Nulle mention de cette fermeture dans les préparations de rentrée étudiées lors des nombreuses réunions précédentes. La collègue, en poste depuis plus de 15 ans dans l'établissement, organise projets et voyages, chaque année, pour rendre l'enseignement du latin attractif ; elle a une relation forte avec ses élèves... et ça fonctionne !

Je quitte avec colère mon application « boulot ». Je suis amer. Je me lève, je me rassois, j'ai envie de hurler au scandale et en même temps je reste sans voix... J'ai la même ancienneté qu'elle ! Je ne sais pas si j'aurais réagi vraiment autrement s'il s'était agi de moi. Je trouve la situation tellement injuste... et insupportable. Cela confirme l'idée que je me fais du système depuis quelques années maintenant : c'est du grand n'importe quoi et l'administration n'a aucune réelle considération pour les enseignant-es ni les élèves.

Alors que faire ? Doit-on se résigner ? Je me suis toujours mobilisé contre toutes les évolutions qui me paraissent aller à l'encontre du bon sens. Malheureusement, cela revient à dire que je me suis toujours mobilisé depuis que j'enseigne... Et rares ont été les victoires, car, chaque année, j'ai l'impression que les décisions prises par l'institution mettent le système éducatif français un peu plus bas que l'année précédente. C'est dur d'y croire encore, mais là, c'est « enco' pis' » !

Solidarité en un week-end... Elena

Ça m'est tombé sur la tête comme la foudre d'un ciel clair.

C'était un vendredi après-midi, j'avais amené mes élèves au réfectoire pour écouter des contes en français et en allemand. Quand j'ai vu le principal, j'ai cru qu'il venait aussi pour le spectacle, mais non : il me cherchait. Et pour cause ! Il voulait me prévenir, avant que je n'aie la surprise en ouvrant ma boîte académique, que **mon poste allait être fermé par mesure de carte scolaire**. Je n'ai pas très bien saisi. En aucun moment de la ventilation de la DHG, une telle éventualité n'avait été évoquée. Mes élèves latinistes étaient en nombre suffisant pour que l'option ne soit pas menacée de fermeture, et des heures en français, certes, il y en avait un peu plus que ce dont on avait besoin, mais rien qui impose une suppression de poste. Plus, le fait que ça fait 15 ans que j'enseigne dans ce collège... Bref, après mes cours, j'ai lu la lettre du Rectorat : la fermeture annoncée allait entrer en vigueur le lundi suivant le week-end, après le Comité technique académique (CTA). **Il me restait samedi et dimanche pour réagir...**

Suffisamment sonnée, j'ai envoyé un mail avec toutes les infos à un collègue syndiqué à Sud éducation. Il a contacté un autre délégué Sud éducation qui m'a appelée immédiatement et a proposé qu'on débraie lundi. Je n'étais pas à l'aise : les peu de fois où j'avais fait grève, j'avais l'impression qu'on obtenait l'effet inverse. En plus, demander à mes collègues de perdre de leur salaire pour me défendre, je ne le pouvais pas. Sa réponse a été courte : « *Ce n'est pas toi qui leur demandera* ».

Après, tout est allé très vite. **120 mails ont été échangés en quelques jours, dont 75 en un week-end !** Après la consternation générale, des messages fusaient : « Tout-es en grève ! », « C'est O.K. pour moi ! »,

« O.K. pour moi aussi, évidemment », « Je serai de la partie »...

Très rapidement le contenu a changé : « Comment on s'organise ? », « Qui écrit à la rectrice ? », « Nous, on fait les banderoles », « Moi, j'apporte le djembé ». Différentes lettres ont été rédigées : une demande d'audience, une lettre au principal, des communiqués pour la presse... La mobilisation était à son comble. Encore un peu, j'oubliais qu'il s'agissait de mon poste tellement l'effervescence était grande !



C'était le bonheur de nous sentir tout-es uni-es, tout-es solidaires.

Dans les jours qui ont suivi, nous avons vécu quelque chose d'incroyable. Pour ma part, j'aurais peut-être abandonné si je n'avais pas senti que j'avais 60 personnes derrière pour m'épauler, me soutenir. Et puis, cette mobilisation a dépassé le cadre strictement personnel. **Nous sommes une équipe, plus que jamais, et nous n'hésitons pas à nous exprimer haut et fort. Et on nous écoute !**

Première manif... Isabelle

Il y a des week-ends qui ne se ressemblent pas. Ce week-end là, j'ai bien vu quelques messages de certain-es collègues, concernant la suppression d'un poste de Lettres classiques au collège Louis Pasteur. Je n'ai pas réagi tout de suite. Suite à l'appel d'une collègue, le dimanche, j'ai réalisé le désarroi dans lequel devait se trouver Elena. Le lundi, comme tout-es mes autres collègues, j'ai décidé de me mettre en grève pour la soutenir et pour montrer mon désaccord. **Un vrai élan de solidarité et de soutien s'est mis en place par tout-es les collègues.** Par la suite, une journée de grève supplémentaire et de manifestation de soutien a été décidée. Nous nous sommes rendu-es à Épinal, où une majorité d'enseignant-es étaient présent-es pour soutenir Elena et Alice (dont le poste était menacé aussi!), et faire entendre leur désaccord concernant cette suppression de poste.

N'ayant pratiquement jamais manifesté au cours de ma vie professionnelle, j'ai vraiment apprécié ce moment car il m'a permis de soutenir une personne avec qui je travaille, mais aussi de voir la mobilisation du personnel et cette solidarité qui fait chaud au cœur. Je ne suis pas syndiquée. Cependant, je n'aime pas les injustices et les situations qui mettent à mal l'être humain, qui peuvent le faire souffrir, surtout lorsqu'une décision de cette nature n'est pas anticipée ni préparée. **Je suis fière d'avoir participé à cette mobilisation. Derrière les chiffres et les suppressions de poste, il y a des personnes qui peuvent se retrouver en souffrance parce que leur vie est bouleversée.**

... suite p 8

L'occupation... Fred

Judi : 8h00. Devant la grille.

C'est le jour J, le jour du Comité technique spécial départemental (CTSD). On avait dit mobilisation et devant les grilles du collège... **à nouveau mobilisation générale !** À 10h00, en route pour la DSDEN d'Épinal pour se faire entendre. Encore une vingtaine de personnes présentes, banderoles en main, djembé entre les jambes, et bouches ouvertes criant « Veni, Vidi, Vici ! ». Ils sont fous ces Raonnais ! N'y allons pas par quatre chemins : cette décision de fermeture nous paraît totalement idiote et, plus on y réfléchit, plus on en est convaincu-e ! Et ce jeudi a été marqué par une action qui a fait un peu de bruit puisqu'il a fallu que l'on s'invite au CTSD, et voilà pourquoi : **L'intrusion !**

Notre intervention de « voyous », selon une déléguée UNSA, s'explique : devant la DSDEN, on baisse le son pour que le CTSD puisse délibérer et là, message SMS en direct d'un siègeant (la technologie a parfois du bon) : **le poste de Lettres classiques n'est plus menacé (YEESSSS!), MAIS le DASEN propose au vote la fermeture d'un poste de Lettres modernes à Raon !... QUOI !?!?!!**

Au passage, sachez qu'Alice, la collègue de Lettres modernes concernée par cette nouvelle suppression de poste, est présente à nos côtés et mobilisée pour lutter contre la fermeture du poste de Lettres classiques. Elle a donc appris la nouvelle en direct. Sachez également qu'Alice est arrivée à Raon cette année par mesure de carte scolaire. Tiens, on lui referait le coup sans même la prévenir cette fois-ci. Admirez quand même le tact !

Là, c'en est trop ! Avec l'aide de Sud éducation et de FO, on décide d'entrer pour empêcher ce vote car on ne voit pas comment agir autrement ! **Personnellement, je n'ai jamais été très convaincu par les actions coup de force, mais là, quelle autre solution pouvions-nous trouver ?**

« La collègue qui va perdre son poste est devant vous ! » ... Alice

Nous venions d'apprendre que le poste de Lettres classiques était maintenu au détriment d'un poste de Lettres modernes. Toute suppression nous apparaissait injuste. Et surtout **cela voulait dire qu'à nouveau j'allais me retrouver dans un autre établissement. Pour la vingt-troisième fois consécutive.**



En même temps, une de plus, une de moins....

Une voix s'était faite entendre mais cela aurait pu être n'importe lequel/laquelle d'entre nous, nous ne faisons qu'un-e. Une trentaine de personnes peut former un cortège bruyant, pourtant celui-ci était silencieux et solennel. « **On rentre !** »

Dans les couloirs, il serpentait, sans s'occuper des employé-es surpris-es qui hésitaient à sortir de leur bureau. Pour ma part, je suivais le peloton de tête. Une dame, décontenancée, a essayé de remonter la file pour arrêter les premier-es « révolté-es ». « *Attendez, arrêtez, vous n'avez pas le droit !..* », s'est-elle empressée de dire en zigzaguant entre nous. Nous avons descendu un escalier et nous nous sommes trouvé-es devant la table ronde du

DASEN qui avait la tête de circonstance - fermée et imperturbable.

Je ne me souviens plus vraiment de sa voix ni de son petit discours désapprobateur. En revanche, quand un de nos collègues a pris la parole pour dire que « *la collègue qui va perdre son poste est ici, parmi nous, devant vous et nous ne bougerons pas d'ici !* », j'étais fière de me trouver à cet endroit à ce moment précis. **Devant nous, ces femmes et ces hommes allaient décider de notre avenir à court terme, ils devaient nous voir en chair et en os.**

Bilan... Fred

Suite à ce jeudi mouvementé, nous avons formulé une demande d'audience auprès de la Rectrice, appuyé-es par la presse et les habitant-es de Raon. L'attente était longue et difficile, et certainement terriblement plus insupportable pour Alice. On a croisé les doigts et finalement... Grâce à notre lutte qui a obligé le rectorat et notre administration à revoir leur copie, aucune suppression de poste dans notre établissement n'était à l'ordre du jour du CTSD, nouvellement rassemblé le mardi. Bilan : les postes sont sauvés ! Cela en soi n'est pas une victoire pour moi, mais me paraît simplement tellement plus juste. Finalement, je me dis que la lutte a payé. Ces jours de lutte ont montré le traitement que nous réserve notre hiérarchie : nous sommes réduit-es à des chiffres dans un tableau, des pions sur un échiquier où les maîtres-ses du jeu seraient, d'un côté le DASEN, et de l'autre côté... le DASEN !

Laissons les chiffres et tableaux de DHG sur l'échiquier, là où ils doivent être, et prenons notre place pour exprimer nos points de vue et agir à notre tour ! **Nous sommes fonctionnaires, certes, mais cela ne signifie pas que nous devons nous taire et accepter toute marque de mépris et toute décision en baissant la tête.**

Sud éducation Lorraine

Attention danger : mauvais stockage des produits et déchets chimiques !

CONDITIONS DE TRAVAIL

Mardi 30 mai 2017, 15h30 : les 2500 élèves, étudiant-es et personnels du lycée Roland Garros, au Tampon (île de la Réunion), sont évacués en urgence, suite à des émanations de vapeurs toxiques provenant d'un local situé au rez-de-jardin du bâtiment principal de cours. Toutes les personnes incommodées sont examinées par un médecin du SAMU et cinq sont transportées à l'hôpital. Les élèves responsables de l'intrusion et du méfait sont vite interpellés. L'incident a eu des conséquences déplorables mais, en un sens, nous avons échappé au pire.

L'établissement, vieux de plus de 50 ans, est depuis une dizaine d'années en travaux de réhabilitation. Le local en question servait (depuis 2010 environ) au stockage de produits chimiques, notamment des déchets des laboratoires de sciences. Certains étaient régulièrement évacués par les entreprises spécialisées, mais d'autres ne pouvaient quitter l'établissement. En effet, certains produits, très anciens, avaient perdu leurs étiquettes et s'étaient même mélangés. Il y avait là notamment des flacons contenant des liquides inconnus et trois grandes poubelles contenant plus de 200 kg de poudres métalliques, inflammables et pyrophores, ainsi que plus de 85 flacons de comburants identifiés. L'usage provisoire de ce local, pourtant connu de l'Inspecteur Santé et sécurité au travail, contrevenait à la plupart des normes de sécurité en vigueur.

Un incident révélateur de graves dysfonctionnements

Depuis les mouvements des personnels et des élèves de décembre 2015 et mai 2016, lancés en particulier par les représentant-es de Sud éducation (dont la liste est majoritaire aux élections au CA) pour protester contre la vétusté des locaux et la présence d'amiante, il se tient des réunions mensuelles du Comité de pilotage des travaux. Les représentant-es des person-

nels y sont conviés ainsi que la direction de l'établissement, les représentant-es de la Région et des entreprises mandataires. Depuis 18 mois, ce local faisait l'objet de nombreuses interventions de notre part, mais les représentant-es de la Région et ceux-celles de l'État prétendaient chacun-es que cette affaire relevait de la compétence de l'autre !



Le syndicat, en liaison avec la Commission fédérale « Et voilà le Travail ! », est intervenu pour informer tout-es les collègues et accompagner les personnels dans leurs démarches de déclaration d'accident du travail. Une fois informée, la CHS-CT (Commission hygiène et sécurité et conditions de travail) académique a décidé l'ouverture d'une enquête. Réunies en AG, les personnels ont fait valoir leur droit de retrait du bâtiment où se situaient les déchets, tant que ces derniers ne seraient pas évacués de ce local.

Les autorités réagissent sous pression

Sous la pression, la direction de l'établissement et la Région ont enfin fait évacuer par des entre-

prises spécialisées les liquides non identifiés et déplacer les autres dans le local de stockage de biochimie. Plusieurs réunions de CHS, des visites de l'Inspecteur Santé et sécurité au travail ainsi que de l'Inspection du travail ont eu lieu jusqu'à mi-juillet et ont abouti au projet de faire évacuer les produits pulvérulents non identifiés et de stocker dans un autre local, plus sécurisé, les produits de biochimie et de bactériologie. Il nous restera à travailler, aux côtés de Solidaires, à l'évacuation des comburants à l'extérieur de l'île de La Réunion, car ce problème concerne de nombreux secteurs de production et n'est pas encore résolu.

Il est bon de rappeler l'obligation de l'employeur-euse de garantir la santé et la sécurité des usager-es et des personnels, également face au risque chimique dans les établissements, deuxième cause de danger après l'incendie. Cela passe par la mise en place de protocoles pour veiller au maintien de la qualité de l'étiquetage et du stockage des produits, par l'évacuation régulière des déchets, par la sécurisation maximale et la ventilation des espaces de stockage, et enfin par la formation continue des personnels de laboratoire et des professeurs coordonnateurs des disciplines scientifiques concernées.

Sud éducation la Réunion

Pour une école ouverte

QUELLE ÉCOLE ?

Tout-es les enfants peuvent aller à l'école. L'idée est rarement contestée mais la chose devient plus complexe quand on envisage de scolariser tout-es les enfants dans les mêmes établissements. Les orientations actuelles pour « une école inclusive » interrogent les personnels, leurs pratiques, leur formation, leurs joies, leurs peines. Elles doivent aussi interroger les syndicalistes sur ce que peut signifier un droit réel à l'école pour toutes et tous, sur les revendications à construire et les campagnes à mener pour y parvenir.

Quand l'école était normale mais pas pour tout le monde

Dès ses débuts, l'École publique n'était pas une école pour tout-es les enfants. En ville, elle concernait les enfants « normaux ». L'enfant « arriéré-e » était cantonné-e au lieu de l'arriération, l'asile, et par conséquent soustrait-e à l'obligation scolaire. À la campagne, le modèle de la classe unique ou de l'école à deux classes (école de filles, école de garçons) dominait et des élèves forts différentes pouvaient être accueilli-es. Là, l'hétérogénéité des classes était une évidence. L'exclusion était moindre même si la stigmatisation était bien réelle. En 1910, l'administration crée des classes de perfectionnement, à la demande de la psychologie naissante. Elles se maintiendront 70 ans pour tenter de traiter la grande difficulté scolaire.

Des établissements spécialisés avec des écoles séparées

La loi de 1975 va pour la première fois généraliser l'éducation des enfants handicapé-es. La généralisation de la scolarisation viendra bien plus tard, à partir des structures IME/IMPro qui se

multiplient dans les années 70. Dans ces établissements, on prépare à la vie professionnelle en Centre d'aide par le travail (CAT). Les « inéducables », nombreuses, n'ont pas d'enseignement et font l'objet d'une « éducation spécialisée ». Le futur en CAT va dicter les contenus de cette éducation spécialisée et ce qui doit être enseigné à ces élèves particulier-es, quand on juge pertinent d'en faire des élèves. Par l'activisme des associations de parents, des écoles puis des collèges s'ouvrent à certain-es de ces élèves. On parle alors d'intégration.

Les Clis et la logique d'intégration

En 1992, les Clis (classes d'intégration scolaire) remplacent les classes de perfectionnement. On sort des élèves des classes de perfectionnement pour les mettre plus souvent dans les classes ordinaires et on va faire entrer dans l'école des enfants qui étaient jusqu'alors scolarisé-es en établissement. Par glissements successifs, on va scolariser en établissement des enfants jusqu'alors non scolarisé-es. À cette transformation, les enseignant-es des écoles vont

plutôt adhérer. Cette logique va s'étendre également aux collèges et dans certains lycées professionnels. Ce processus d'intégration va faire débat dans les établissements spécialisés et chez les professionnels concerné-es (éducateur-trices spécialisé-es, chef-fes de services, enseignant-es spécialisé-es, psychologues, psychiatres). Les établissements spécialisés vont ainsi participer de manières différenciées à un processus qui inquiète autant qu'il interroge les identités professionnelles.

Dans les écoles et les collèges, les enseignant-es spécialisé-es de ces classes vont devoir faire exister des processus d'intégration scolaire (des enfants à un moment de la journée dans des classes ordinaires, des projets entre des classes de l'école ou du collège et tout ou partie de la Clis etc.). Des enseignant-es du secondaire vont également s'impliquer dans ces montages pédagogiques. Les réalités vont être très différentes d'une école à une autre, elles vont également être très différentes d'un département à un autre suivant le dynamisme institutionnel, professionnel, syndical et associatif.

La loi de 2005 pour l'égalité

à tout-es les élèves

des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées va accélérer ce processus de scolarisation en milieu scolaire ordinaire.

Vers l'école inclusive

Aujourd'hui le ministère parle d'école inclusive et les Clis sont devenues des Unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis). L'école inclusive : une école qui s'adapte aux besoins éducatifs particuliers des élèves. Dit comme cela, c'est un changement de paradigme. Nous sortirions de la « normalisation » pour entrer dans un processus pratique qui relève de l'égalité. L'école inclusive mettrait ainsi en jeu des publics scolaires plus larges que les seul-es élèves en situation de handicap. On reconnaît d'abord l'humanité et donc l'égalité et c'est ensuite aux institutions d'envisager pour elles-mêmes l'adaptation aux différences. **Cette visée humaniste peut être considérée comme un pas important vers une revendication fondamentale de Sud éducation : l'école pour tout-es.**

Remettre les élèves porteurs de déficiences ou en forts troubles du comportement dans des catégories plus larges est certainement satisfaisant sur le plan intellectuel, il reste que les difficultés pointées par les enseignant-es face à ces catégories d'élèves « pas ordinaires » sont bien réelles. Pour nous, il n'est pas question de condamner cette conception inclusive de l'école

pour surfer syndicalement sur les douleurs réelles de nombre de personnels.

Il n'est pas question de prétendre que ces élèves, pas faciles à prendre en charge, seraient mieux à « leur place » en établissement spécialisé, tout simplement parce que nous ne le pensons pas et que pour la plupart de ces enfants ce n'est pas vrai. Pendant longtemps, ces élèves ont été scolarisé-es entre elles/eux dans des structures différentes sans que jamais ne soit faite la démonstration que c'était mieux pour elles/eux. On considérerait surtout que c'était mieux pour les autres de ne pas être perturbé-es par ces « trop mal apprenant-es ».

Les personnels, seuls face aux contradictions du système

Dans les instances paritaires, l'administration n'hésite pas à parler de nouveau paradigme ou de révolution culturelle lorsqu'elle évoque les questions liées à « l'école inclusive ». On se félicite du nombre croissant d'élèves en situation de handicap scolarisé-es en milieu ordinaire. Le reste semble vraiment secondaire.

Nous, syndicalistes, voulons dénoncer le fait que ce nouveau paradigme scolaire se construise sur la multiplication de l'emploi précaire quand l'administration nous parle de nouveaux métiers. Il ne s'agit pas de dénoncer l'école inclusive au nom de la précarité mais de dénoncer la

précarité comme entrave à une réelle école inclusive. **À nouveau métier, vraie formation, vrai statut, véritable salaire.**

Pour réussir ce pas vers une école égalitaire, il faut absolument réduire les effectifs d'élèves dans les classes, sous peine de voir se réduire les bonnes volontés et les équipes pédagogiques se déchirer face aux conséquences de l'administration. **Réussir l'école inclusive c'est réduire le nombre d'élèves dans chaque classe.**

Réussir l'école inclusive c'est aussi permettre aux personnels, dans leur diversité, de pouvoir échanger sur leurs pratiques. Cela passe par **la remise en place d'une véritable formation continue sur le temps de service**, c'est-à-dire tout autre chose que quelques conférences le soir, après la classe, ou seul-e face à son écran d'ordinateur.

Bien au-delà du handicap, l'école inclusive est un moyen de repenser l'école pour qu'elle devienne réellement démocratique et égalitaire.

**Sud éducation
Puy-de-Dôme/Allier**

Entretien avec Bruno Jolivet, agent à J. Moulin (Aubervilliers), jeudi 8 juin 2017

LUTTE

Face au silence et au manque de considération du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, la grève des agent-es du 93 se poursuit. Nous avons rencontré Bruno Jolivet, agent au collège Jean Moulin d'Aubervilliers, établissement d'où la grève est partie.

Commission second degré : Quel est ton poste et quelles tâches dois-tu effectuer ?

Bruno : Je suis agent polyvalent et délégué syndical à Sud éducation. Les agents-es polyvalent-es regroupent trois métiers en un : l'entretien des locaux (salles, WC, couloirs...), la cantine et l'accueil. Dans notre établissement, il y a une équipe le matin et une équipe l'après-midi ; on tourne.

C : Quelle est ta hiérarchie ?

B : Il y a à la fois le Conseil départemental et le/la principal-e, l'intendant-e, qui sont censés gérer les équipes.

C : Quels problèmes rencontrez-vous dans votre collège et comment vous êtes-vous mis-es en grève ?

B : On rencontre les mêmes problèmes que partout. Les collègues en arrêt ne sont pas remplacés, la pénibilité du travail ne cesse d'augmenter, les harcèlements professionnels (qui touchent les hommes et les femmes mais plus particulièrement ces dernières. Nous sommes dans une profession où elles sont majoritairement représentées, et elles sont plus vulnérables : l'Éducation nationale et le Conseil départemental ne font pas exception dans notre société sexiste) donc il y a de plus en plus d'arrêts. C'est le serpent qui se mord la queue.

À Jean Moulin, on voit défiler

les agent-es mobiles mais aussi des personnes qui viennent des associations et qui sont payés-es une misère. Dans notre bahut, on s'est mis-es en grève dès le mois de septembre et ça a duré deux semaines.

C : Comment avez-vous réussi à élargir le mouvement ?

B : La grève nous a permis de diffuser les informations dans les autres établissements, comme à Barbara (Stains). Chaque syndicat a fait jouer ses contacts ; la grève et les AG sont organisées avec FO CD. Les revendications parlent à toutes les collègues. Sur le département, il y a 18 % d'arrêts maladie. Quand tu as usé toutes les règles administratives et que tu n'as rien, le département invite à se mettre en arrêt. Autre nouvelle, le département paye la sécurité sociale pour que des médecins contrôlent les collègues.

À la dernière AG, il y avait des collègues de deux lycées, qui racontent la même chose. On a réfléchi à organiser une lutte commune, mais on ne dépend pas de la même administration. Et le ministère, ce n'est pas notre hiérarchie. Nous déclarons que nous sommes profondément solidaires de leurs combats. Le but serait d'échanger des informations sur nos luttes, entre département et région.

On a aussi parlé des élèves : on a mis en avant le fait qu'on est là pour elles et eux. Du coup,

à la dernière journée de grève, la FCPE nous a rejoint. Il y avait la représentante départementale qui nous a donné l'aval pour utiliser leur logo sur le texte que nous adressons à M. Troussel, président du Conseil départemental (CD).

C : Est-ce qu'on peut dire que ce mouvement est une réussite, alors ?

B : C'est une nouveauté dans le combat, de lier agent-es/enseignant-es/FCPE. Il faut qu'on arrive à rassembler les deux administrations contre nos deux hiérarchies et à s'allier, toutes ensemble, sans distinction de corps. N'oublions pas que le rapport de force est primordial face à nos administrations.

La solution ? Se battre ensemble, échanger nos infos. Ne faisons pas comme La Poste : d'un côté, les postier-es avec tel statut, de l'autre, celles et ceux qui ont un autre type de statut... Et aujourd'hui La Poste est quasiment privatisée. Il y a un risque que ça s'élargisse aux profs, contrairement à ce que pensent nos collègues enseignant-es. Votre statut et vos diplômes sont mis en danger. Face à la volonté politique de privatiser le service public, il faut qu'on sache ce qu'on veut : un service public de qualité ou pas ? Ce serait intéressant qu'on arrive à élargir au premier degré également.

On peut dire que la lutte prend de l'ampleur : depuis octobre

pas moins d'une trentaine d'établissements sont en colère, tous personnels confondus. Certaines profs nous ont suivis, mais trop peu, alors que nous travaillons ensemble dans nos bahuts respectifs.

C : Peux-tu m'en dire plus sur les cahiers de doléances que vous avez mis en place ?

B : On les a faits remplir lors de la dernière AG et on a demandé aux collègues de joindre des photos qui témoignent de l'état des salles qu'on n'a pas le temps de faire par exemple, pour qu'on voie les conséquences des manques de remplacements et des suppressions de postes dans nos bahuts « sans agent-es ».

En vérité, ce sont nos élèves qui en payent les conséquences, par un manque d'hygiène et de sécurité.

C : Quelles réponses ont été apportées par le CD ?

B : À Jean Moulin, M. Constant¹ a proposé un CAE (contrat de droit privé), avec un contrat de

deux ans à salaire plein, et une autre CAE, sur un contrat de 30h payées 26 ; c'est scandaleux ! Mais le CD a pensé à tout ! Les « solutions miracles » : le stage de pré-impregnation, basé sur les techniques hospitalières. Le coût du matériel ? 1500€ par chariot (nous en avons 8), et c'est le département qui paye. Alors pour une administration qui dit ne pas avoir de moyens... Je ne peux que m'interroger sur la politique du CD 93. On nous a également donné quatre machines auto-laveuses à 5000€ chacune. Mais on ne peut pas embaucher du monde ! De toute façon, le but est clair : c'est la privatisation. Avant les élections, lors d'une réunion syndicale, un représentant du CD nous a dit : « Si c'est la droite qui passe, vous serez privatisés-es. ». Macron, il est là pour revoir le temps de travail et développer la « mobilité forcée ». On va forcément rajouter des mètres carrés (aujourd'hui chaque agent-e doit faire 1700m²). Nous voyons bien que nous avons à faire à des

élu-es et des gestionnaires de personnels.

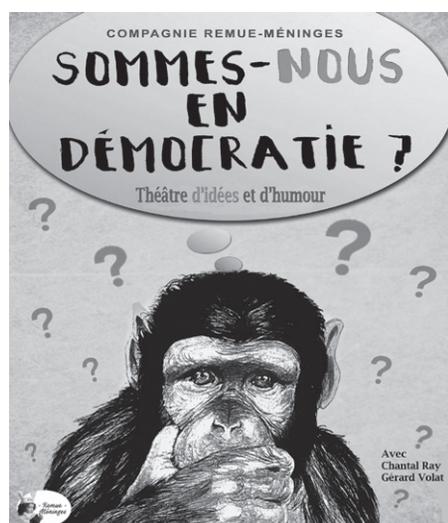
C : Où en est le mouvement aujourd'hui ?

B : Le mouvement continue. On prépare un texte, qui sera envoyé avant fin juin à Troussel, un communiqué et la grève, à laquelle on appelle à la rentrée. Il y a eu beaucoup de grèves. Mais il y a un manque de confiance dans les syndicats en général ; la paix sociale a été achetée. Et les collègues ont peur de..., ou hésitent à se syndiquer. Et que dire des syndicats départementaux ? Ce sont des cadres pro-hiérarchie... Une honte pour le syndicalisme. C'est pourquoi nous continuerons nos luttes, mais c'est ensemble (agent-es, profs, AS, infirmier-es, CPE, AED...) que nous pourrions gagner. Si on n'a pas compris ça ? C'est qu'on n'a rien compris !

Fédération Sud éducation

¹ élu, chargé des questions d'éducation au CD.

Vu cet été, au off du Festival d'Avignon :



Dans son spectacle « *Sommes-nous en démocratie ?* »¹, avec Chantal Ray et Gérard Volat, la Compagnie Remue-Méninges agite efficacement nos neurones. « Dans un dialogue socratique, un patient, incarnant « le peuple », consulte son médecin pour comprendre et soigner sa pathologie : des crises d'anxiété civiques aiguës (...). C'est le prétexte pour s'interroger sur la nature de notre régime politique : un « système représentatif oligarchique » où le pouvoir des citoyen-nes est confisqué

et contrôlé par une minorité ou bien... une « démocratie » ? » Entre conférence gesticulée et théâtre documentaire, c'est bien documenté, fort pédagogique et même amusant. Qu'on se le dise... puisque la petite troupe se propose d'animer soirées débats, cafés citoyens et autres réjouissances partout en France !

¹ www.compagnieremuemeninges.com ; remuemeninges@wanadoo.fr ; 06 30 16 71 02

CULTURE

L'état d'urgence permanent nous vise tout-es !

SÉCURITAIRE

L'Assemblée, fraîchement élue, a voté, à une très large majorité (137 voix contre 13), le 6 juillet, la prorogation de l'état d'urgence jusqu'au 1er novembre. Le projet de loi « renforçant la lutte contre le terrorisme et la sécurité intérieure », après son léger toilettage par le Sénat, repassera, pour son adoption définitive, devant l'Assemblée nationale en septembre.

Ce projet de loi entend inscrire dans la loi commune, donc éterniser et banaliser, des mesures supposées d'exception telles que perquisitions administratives, assignations à résidence, port du bracelet électronique pour des suspectes (non condamnées), « zones de sécurité » établies par les préfets qui limitent, de fait, le droit de manifester... Certes, la prérogative donnée aux préfets d'ordonner des perquisitions administratives sans passage par les autorités judiciaires a été retoquée par le Conseil d'État, mais le pouvoir réagit par un tour de passe-passe : désormais, il s'agit de « visite et saisie ».

Pendant cette période « d'état d'urgence » plus de 4000 perquisitions administratives n'ont abouti qu'à une trentaine (!) de mise en cause (même pas à des condamnations) pour « association terroriste », 500 interpellations ou des centaines d'assignations à résidence de militant-es. Voilà le vrai bilan de l'état d'urgence.

Des exemples :

Certain-es militant-es, qui pourtant avaient un casier judiciaire vide, ont été particulièrement visés, dont des camarades de Sud éducation qui ont ainsi reçu de telles interdictions ou se sont vu-es placées en garde à vue pendant les manifestations, ce qui constitue une violation flagrante de leur droit à la liberté de réunion pacifique¹.

Amnesty International, dans un rapport publié mercredi 31 mai, intitulé « *Un droit, pas une menace* », dresse un bilan sévère de l'instrumentalisation des pouvoirs publics dans ce régime d'exception, censé éviter de nouveaux attentats, et des restrictions excessives au droit de manifester.

Quant au terrorisme, il prospère... Depuis le 13 novembre 2015, plusieurs attaques ont eu lieu.

Les contestations de ces mesures ne manquent pourtant pas

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Paris le 1er juillet contre la reconduction de l'état d'urgence pour six mois, l'instauration d'un état d'urgence permanent, et en faveur des droits et des libertés.

Le Syndicat de la magistrature (SM) pointe des « dérives », à l'instar des « motifs flous » sur lesquels les lieux de culte pourront être fermés, par exemple des « propos tenus » incitant à « la haine ou à la discrimination », et donc sans lien avec l'apologie du terrorisme².

Ce projet de loi liberticide, qui pérenniserait l'état d'urgence, n'a qu'un seul but : empêcher l'éclosion de la lutte contre Macron et les patrons. En réalité, elle ne vise pas les terroristes, le combat « antiterroriste » n'est qu'un écran de fumée. Lors de la lutte contre la loi Travail, une convergence des

luttons commençait à s'établir entre les quartiers populaires et les salarié-es, chômeurs/euses... C'est l'éclosion de cette convergence qui est la principale menace pour le pouvoir. C'est elle, que le pouvoir Macron/Medef veut réprimer, y compris par une violence accrue.

Pour Sud éducation, la réponse réside dans la perspective de mobilisations à venir comme le Front Social qui commence à essaimer partout en France. Plus on se mobilisera, plus on fera nombre, plus on fera reculer le gouvernement. À nous d'imposer nos lois, celles de la rue et de la lutte. Le rapport de force est en notre faveur si on parvient à faire converger toutes les luttes, sans hiérarchisation : luttes dans les entreprises contre les délocalisations, luttes contre les violences policières, luttes contre les violences faites aux femmes.

Contre l'état d'urgence et toutes les lois liberticides, mobilisons-nous ! Nous sommes tout-es visés-es !

Sud éducation Hauts-de-Seine

¹Amnesty International indique que les préfets ont adopté 639 mesures individuelles - toujours sur la base des pouvoirs conférés par l'état d'urgence - « afin d'empêcher des individus de participer à des rassemblements publics, la plupart lors des protestations contre la loi Travail » (574 mesures) mais aussi lors de la COP21 (*Un droit, pas une menace*, 31/05/2017), <https://solidaires.org/Un-droit-pas-une-menace>.

²Des associations demandent à Macron de retirer le projet de loi antiterroriste, *Le Monde*, 09/06/2017

Construire la mobilisation



*Face à l'urgence sociale construire une mobilisation large et unitaire dans la rue, dans les entreprises et les administrations avec les salarié-es, précaires, chômeur-euses, étudiant-es, retraité-es!*¹

INTERPRO

Un coup d'État démocratique

La recomposition politique menée par E. Macron n'aura pas fait illusion longtemps sur la réalité de la politique menée par son gouvernement : c'est celle d'un ultralibéralisme assumé qui va encore un peu plus servir les intérêts des plus privilégié-es, au détriment de la majorité de la population.

Après une simagrée de concertation qui a peut-être pu convaincre certains syndicats qui voulaient l'être, la réalité s'est vite imposée : une méthode d'adoption en accéléré, par ordonnances avec un planning de réunions lors de la période estivale, pour éviter tout mouvement de contestation.

Une réforme qui déséquilibre encore un peu plus le rapport de force entre salarié-es et patronat, pour la plus grande satisfaction du Medef.

Ces nouvelles dispositions vont diminuer les droits des salarié-es, dégrader leurs conditions de travail, tandis que tous les moyens sont donnés au patronat : modification possible des salaires et des conditions de travail, voire du contrat de travail lui-même au niveau de l'entreprise, plafonnement imposé des indemnités prud'homales suite à un licenciement abusif, pour savoir enfin combien coûtera un-e salarié-e dont on se débarrasse ! Intégrées à ces projets, de nouvelles remises en cause des institutions représentatives du personnel (IRP) avec de nouvelles propositions de fusion d'instances.

Une volonté de réformer très vite la protection sociale

L'agenda du gouvernement a mis très clairement le chômage et les retraites à l'ordre du jour rapidement. L'assurance chômage va profondément changer : sa gouvernance et son financement sont sur la sellette. Il s'agit de durcir les contrôles sur les chômeur-es avec la fin des indemnités après deux refus d'un emploi, en faisant passer le tout par un élargissement de l'accès à la formation.

La réforme des retraites est également présentée comme une réforme phare, qui là aussi reprend les discours éculés sur les menaces sur le système par répartition, poussant à basculer vers un système par points pour tous les statuts qui va se traduire par une dégradation de la pension ou d'un recul toujours plus lointain de l'âge du départ à la retraite.

Les discours sécuritaires n'ont pas disparu, au contraire... Après la prolongation de l'état d'urgence, on annonce de nouvelles lois antiterroristes intégrant les mesures de l'état d'urgence dans le droit commun.

Nos défis, nos urgences

Le défi du syndicalisme dans cette période qui voit l'arrivée d'un nouveau gouvernement est de rapidement réaffirmer la légitimité des luttes sociales face à l'apparence de légitimité politique sortie des urnes.

Dans ce contexte, les revendica-

tions que nous portons comme les propositions de mobilisation que nous faisons doivent s'articuler à différents niveaux. Il nous faudra permettre non seulement l'engagement unitaire des équipes militantes, construire des mobilisations massives dans les entreprises, services, administrations mais aussi chez les précaires, chômeur-es et dans la jeunesse en particulier, continuer à œuvrer en lien avec les franges dites radicales et les nouvelles formes de mobilisation.

Dans cette période marquée par les divisions et par la remise en cause des formes de représentation institutionnelle, notre syndicalisme a sans doute un rôle particulier. L'un des premiers enjeux est bien de travailler à des cadres d'intersyndicales les plus larges possibles au plan national mais aussi et surtout au niveau local, déterminantes dans la construction des grèves et des blocages. L'enjeu est aussi de participer et de construire des mobilisations dans et hors les entreprises et services avec les équipes syndicales et les mouvements sociaux. Notre poids dans le rapport de forces passera par la construction de grèves fortes dans les secteurs les plus nombreux possibles, privé et public, ce qui n'a pas été possible pendant la précédente mobilisation.

Il ne faut pas oublier, de plus, le fait que les enjeux sociaux se déclinent sur différents terrains : les questions écologiques (aéroport de Notre-Dame-des-Landes, site d'enfouissement nucléaire de

Bure...), les enjeux sécuritaires et démocratiques (état d'urgence, mobilisations anti-racistes...) mais aussi la présence encore forte de l'extrême droite sont aussi susceptibles de jouer sur ces contradictions.

Tirant le bilan de la lutte sur la loi travail, Solidaires œuvrera à l'articulation entre les secteurs immédiatement concernés (dans le privé) et les autres (le public), y compris face à des attaques décalées dans le temps ; Solidaires travaillera aussi à favoriser le travail en commun de toutes les équipes syndicales dans les cadres professionnels mais aussi interprofessionnels locaux, en particulier, articulant nos actions professionnelles avec des mobilisations type « Nuits debout » ou dans des cadres comme « Nos droits contre leurs privilèges », « Front social », « On bloque tout » etc.

On ne peut pas, aujourd'hui, faire l'économie d'un débat entre organisations syndicales, avec les salarié-es, sur le blocage de l'économie et de la production, donc sur la grève générale. Sans pour autant tomber dans l'incantation, en mesurant toutes les diffi-

cultés, mais sans en négliger les enjeux et la nécessité.

Notre syndicalisme, nos luttes sont plus que jamais essentielles !

Cette impasse libérale et capitaliste ne peut conduire qu'à exacerber la violence sociale subie par les plus précaires, la répression, et également favoriser une alternative qui se trompe de côté avec l'extrême droite.

Pour Solidaires, il faut partout et à tout moment convaincre de nos alternatives, reprendre la rue, ce qui veut aussi dire être au plus près des salarié-es, chômeur-ses, précaires, étudiant-es, retraité-es et de l'ensemble de la population, que ce soit dans les entreprises, dans les administrations, dans les lieux publics.

C'est pourquoi il faut, de toute urgence, revendiquer et obtenir :

- L'abrogation de la loi travail ;
- le partage du temps de travail à 32h sans perte de salaires ;
- la création massive d'emplois pour la transition écologique et la satisfaction des besoins liés à l'environnement ;

- une augmentation immédiate et générale des salaires de 400 € et un SMIC porté à 1700 € ;
- des services publics avec des moyens pour satisfaire les besoins fondamentaux et la conquête des droits sociaux.

Dans l'immédiat l'Union syndicale Solidaires appelle :

- à porter partout, dans nos entreprises et administrations les analyses des « contre-réformes » à venir ;
- à construire et participer aux initiatives intersyndicales locales et nationales ;
- à construire la convergence des luttes, pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale et dans le respect des valeurs que nous portons et à soutenir les luttes engagées dans les différents secteurs ;
- à poursuivre la bataille pour le code du travail en construisant un mouvement fort appuyé sur une grève large, unitaire et intersyndicale.

Fédération Sud éducation

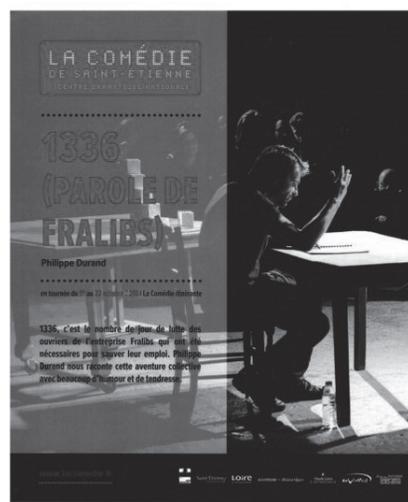
¹ Motion actualisée du Congrès de l'Union syndicale Solidaires, Saint Brieuc, le 15/06/2017

Vu cet été, au off du Festival d'Avignon :

« C'est dur de faire vivre la démocratie (...) mais on s'est facilité la tâche, on a éliminé ce qui coûte cher dans l'entreprise : y aura pas d'actionnaires chez nous ! », extrait d'une interview réalisée auprès des ouvrier-es de l'usine de Géménos et du spectacle qu'en a fait Philippe Durand *1336 (Parole de Fralibs)* : c'est enthousiasmant,

captivant, amusant, émouvant, boostant... Un one man show remarquable ! Et avec désormais une nouvelle adresse pour commander thés et infusions Scopti en ligne : <http://fraliberthe.fr/>

CULTURE



Joignez/re-joignez-nous

Prenez contact avec votre syndicat local ou avec la fédération sur notre site :

www.sudeducation.org

16

Sud éducation - N°73 - septembre / octobre 2017

Fédération des syndicats Sud éducation :
17, bd de la Libération 93200 Saint-Denis
Tél : 01 42 43 90 09 Fax : 09 85 94 77 60
e-mail : fede@sudeducation.org